



N°03 / JUILLET-AOÛT 2019

LA LETTRE D'INFORMATION SOLARZAC



ÉDITO

L'OPPORTUNITÉ D'AGIR ENSEMBLE
POUR DES CHANGEMENTS VRAIMENT POSITIFS

Depuis le début de l'été, la France connaît à plusieurs reprises des épisodes de canicule exceptionnels.

Le Larzac n'en a pas été exempté. Ces effets sont dramatiques pour la santé des populations à risque, pour notre agriculture, notre activité économique... et pour notre environnement. Les climatiseurs tournent à plein régime, consommant au passage 10% de l'électricité produite en France !

Oui, il est temps de s'alarmer, car c'est bien de l'avenir de notre planète dont il s'agit. Alors que l'énergie solaire ne produit que 2% de l'électricité que nous consommons en France, que le climat a été déclaré Grande Cause Nationale, que la précarité énergétique touche durement les foyers les plus modestes, que les projets de production d'énergies renouvelables peinent à se développer, renforçant ainsi le monopole de l'énergie nucléaire... **Chez Arkolia Énergies nous croyons justement que cette révolution verte en milieu rural est l'une des conditions pour lutter activement contre le réchauffement climatique mondial.**

C'est avec cette profonde conviction que nous avons souhaité vous présenter ce projet

SOLARZAC, qui mêle à la fois la production locale d'énergies renouvelables et la possibilité pour **un territoire rural de bénéficier de nouvelles retombées économiques, tout en préservant ses valeurs et savoir-faire liés à la pratique de l'agropastoralisme.**

Ce que le dialogue initié pendant la concertation préalable du projet SOLARZAC a révélé aussi, c'est l'intérêt collectif public porté sur l'acquisition possible du Domaine de Calmels par les collectivités et les usagers – agriculteurs, chasseurs, randonneurs, défenseurs de la biodiversité... Notre ambition est de parvenir à créer ensemble un modèle exemplaire également sur le volet foncier, sans possibilité de revente du domaine et sans impact sur le prix des terres agricoles..

Alors, saisissons ensemble cette opportunité et venez construire avec nous ce projet d'innovation sociale, agricole et écologique.



Laurent Bonhomme,
Président d'Arkolia Énergies,
et l'équipe dédiée au projet
SOLARZAC



EN BREF

CE QU'IL FAUT RETENIR DES ATELIERS
DU MOIS DE JUILLET

3/ Atelier n°3 - 3 juillet : Transition énergétique, scénarios et technicité du projet



Les intervenants présents ont contribué à la qualité des échanges de l'atelier n°3 : Thierry Salomon, énergéticien et co-fondateur de l'association internationale NEGAWATT, Céline Vachey, du pôle transition de l'ADEME Occitanie, Marie Hürlimann et Nino Berta de

la société CLIMEWORKS pour la captation de CO₂ et Jean-Philippe Bonnet, délégué régional de RTE. Plusieurs élus locaux étaient également présents.

Après un bref rappel du projet, la question de l'eau a refait surface, donnant l'occasion à Stéphane HATOU, directeur R&D chez Arkolia Énergies, de rappeler qu'il n'y aura *ni forage ni raccordement au réseau d'eau*, et que le scénario n°3 proposé à la concertation préalable auto-suffisant à 100%, dont 50 % proviendrait des technologies. Ainsi, *ce qui sera pris dans le lac sera rendu par la production d'eau issue d'une unité de méthanation*. Est venue ensuite l'autre question récurrente, celle du foncier et des garanties pour qu'il n'y ait *ni effet boule de neige, ni flambée du prix des terres agricoles*. Le public s'est également informé sur le recyclage des panneaux, leur *temps de retour énergétique*. La 2^e partie de l'atelier s'est intéressée au procédé de captation de CO₂ de l'air ambiant présenté par CLIMEWORKS.

[Retrouvez l'intégralité des échanges du 3 juillet](#)

4/ Atelier n°4 - 17 juillet : Emploi, financement et modèle participatif



Consacré aux retombées financières et économiques potentielles du projet pour le Lodévois et Larzac, l'atelier n°4 comptait des experts en droit, analyse et financement de

grands projets d'EnR, dont : François Verini-Campinchi, avocat spécialiste du cabinet LPA CGR ; Samia Ben Jemaa, directeur adjoint de la Banque Publique d'Investissement ; Rémy Prieur, analyste R'GREEN ; Arnaud Bardy, chargé d'affaires financement de projets de la CAISSE D'ÉPARGNE ; Simon Cossus, directeur général d'ENERCOOP LANGUEDOC-ROUSSILLON. Une dizaine d'élus locaux étaient également présents...

L'occasion d'évoquer, selon Laurent Bonhomme, la possibilité de rachat du terrain par les collectivités riveraines, motivées à travailler ensemble, au sein d'un établissement public. Cette proposition, appuyée par la garantie que la surface totale des panneaux ne viendra pas en déduction des surfaces à urbaniser pour les communes, a été reçue avec beaucoup d'intérêt par certains maires de l'intercommunalité.

[Retrouvez l'intégralité des échanges du 17 juillet](#)



EN IMAGE

RETOUR SUR LA RÉUNION D'INFORMATION
AVEC LES HABITANTS DU CROS

Samedi 13 juillet, Laurent Bonhomme, Président d'Arkolia Énergies et son équipe projet SOLARZAC ont rencontré les habitants du Cros. L'occasion de répondre aux questions des habitants et de revenir sur les points d'inquiétude exprimés lors de la concertation.



EN CONCLUSION

LE POINT SUR LA RÉUNION DE CLÔTURE DU 23 JUILLET

La réunion de clôture de la concertation préalable SOLARZAC a réuni une centaine de personnes à la salle Jules Bral de Salles-du-Bosc, dont plusieurs élus de l'intercommunalité. Elle a été l'occasion de revenir sur les points clés abordés au cours de la concertation préalable : biodiversité, eau, foncier, classement des terres, effet boule de neige, réouverture au public du domaine de chasse et à de multiples usages, ou encore possibilité de rachat du domaine par les collectivités intéressées. Les oppo-

sants au projet, qui n'avaient jusqu'ici pas assisté aux ateliers thématiques, étaient également présents, et ont participé aux discussions, pendant plus de 3h. Ce dialogue, rendu possible en fin de parcours avec toutes les parties face à ce projet, permet de dresser un premier bilan, constructif et enrichissant, de la concertation préalable. L'équipe projet SOLARZAC a répondu point par point aux différents sujets et questions soulevés au cours de ces 3 mois de concertation.

ET APRÈS ...

Depuis le 23 Juillet, tous les registres en mairie ont été récupérés et le site internet reste actif pour les intéressés.

"Nous attendons septembre et le rapport du Garant pour prendre une décision définitive" tient à rappeler Laurent Bonhomme.

"Si nous continuons, nous présenterons un projet adapté aux attentes, car nous ne voulons pas le faire contre les gens du plateau."